

Affaires étrangères se sont multipliées. La déclaration de la Conférence des Chefs d'Etat ou du Gouvernement du 19-21 octobre 1972 a signifié à qui veut l'entendre la volonté politique des neuf que l'Europe fasse entendre sa voix dans les affaires mondiales et affirme ses propres conceptions dans les rapports internationaux.

Je vous dirai sans ambages que la réaction du Canada vis-à-vis l'unification politique de la Communauté européenne ne diffère en rien de celle que nous avons eue à l'égard de l'intégration économique. Il revient au neuf de prendre leurs décisions en ces domaines. Le Canada ne peut que voir d'un bon oeil une évolution dont le terme recherché est une Europe forte, unie et amie. De même que nous souhaitons voir la Communauté européenne pratiquer des politiques économiques